

## CRITÈRES D'ÉVALUATION RELATIFS AU CYCLE DE MAÎTRE PRATICIEN EN PNL

L'octroi du titre de Maître-Praticien.ne en PNL, suivant ce que le CFIP a défini, correspond globalement aux standards internationaux stipulés par la Fédération IN, fédération à laquelle notre école est affiliée. La validation du niveau de Maître-Praticien n'est pas automatique. Le certificat de Maître-Praticien.ne est attribué d'après l'observation faite par les formateurs.trices tout au long de la formation mais aussi selon la qualité du travail de certification présenté en fin de parcours. A tout moment un.e formateur.trice peut interpellé un.e participant.e pour lui indiquer des points d'amélioration et de développement. Ceux-ci sont considérés comme des aspects faisant partie de l'évaluation continue et de la certification.

En cas d'interruption du processus, la coordinatrice proposera un entretien individuel et fera un feedback sur les capacités non-observées et les raisons de la suspension de la certification.

Voici les critères qui structurent l'observation de chaque participant.e :

### 1. Critères liés à l'éthique

- Respecter les critères qui sont repris dans le document Code of Ethics of the International Association of NLP Institutes IN (et leurs indicateurs comportementaux). Ces critères correspondent à la vision et à la mission de la Fédération et des engagements personnels de chacun.e de ses membres (cf. Code of Ethics of the International Association of NLP Institutes IN).
- Respecter la nécessaire confidentialité et la déontologie que requiert le travail d'un groupe en formation.

### 2. Critères liés à la qualité de lien

- Disposer d'une structure de personnalité saine, qui donne accès à la capacité de se mettre en lien avec les autres de façon respectueuse, écologique, efficace, authentique.
- Disposer d'une conscience de soi, d'une présence à soi suffisante, d'une estime de soi appropriée, même si celles-ci constituent un travail continu de nos vies personnelles. Les capacités à être associé et à se dissocier sont incluses dans ce critère.
- Disposer de la capacité à se remettre en question, pouvoir questionner ses propres représentations, être ouvert.e au changement et à la progression personnelle.

### 3. Critères liés à l'implication personnelle durant la période de formation

- Participer activement aux exercices. Chacun.e est donc invité.e à s'engager dans les trois positions perceptuelles suivantes : Accompagnateur.trice / Sujet / Observateur.trice.
- Savoir donner et recevoir du feedback : la dynamique interactionnelle du groupe en formation est l'occasion pour chacun.e d'apprendre de soi et de se développer en tant que personne et potentiel.le Maître praticien.ne.
- Participer aux séances d'entraînement qui sont obligatoires.

#### 4. Critères liés à la présence

- Participer au minimum 16 jours sur le total des 18 jours. Les absences doivent être justifiées. Au-delà de ce nombre de jours d'absence, la certification est compromise. Un travail supplémentaire ou des jours de rattrapages sont proposés.

#### 5. Critères liés aux capacités

- Les capacités de bases relèvent de ce qui suit :
  - Adhérer et être habité par les présupposés de la PNL (énoncés dès le module d'Introduction).
  - Mobiliser les concepts, modèles et protocoles appris durant la formation, à savoir :
- Les meta distinctions, la manière dont notre cerveau opère sur l'information, au-delà de la reconnaissance sensorielle.
- Les différents méta programmes : les patterns inconscients qui nous mènent à trier les informations du monde, choisir et décider et agir concrètement
- La notion de Valeurs, croyances : notre expérience s'organise d'après nos convictions et vérités profondes et sont hiérarchisées selon les contextes. Elles sous-tendent nos choix et nos stratégies de vie.
- L'identité : point central qui unifie valeurs et croyances et qui permet de faire la cartographie des différents composants du Soi
- La mission et vision : et si on était venus au monde pour faire vivre son potentiel ?
- La modélisation d'une expérience : apprendre l'excellence de modèles inspirants et l'intégrer dans sa carte du monde en termes de nouvelles croyances, de capacités et de comportements
- Les bases de Milton langage

#### 6. Critères liés à la certification

- Fournir un travail écrit de modélisation d'une excellence. Le travail de certification est l'aboutissement de tous les apprentissages engrangés durant la formation et de ce fait, il est attendu que celui-ci soit :
  - Rédigé dans les délais prévus
  - Rédigé selon les critères prévus (contenu et forme)
  - Présenté devant le groupe et le formateur le jour de la certification
  - Cohérent avec les principes de la PNL

Pour toute question de validation, d'évaluation ou sur le parcours de certification, vous pouvez contacter la coordinatrice : Olga Belo Marques – [olga.belomarques@cfip.be](mailto:olga.belomarques@cfip.be)

## LE TRAVAIL DE CERTIFICATION

### **Forme :**

Le travail écrit ne doit pas dépasser 20 pages (police Arial 11, espace 1,5)

Il doit être rédigé correctement et clairement.

### **Contenu :**

Modéliser une excellence :

Choisir un comportement d'excellence (savoir-faire, savoir être) qui doit être contextualisé (où, quand, avec qui, pour qui) et qui répond à un objectif personnel ou professionnel et qui est en lien avec les apprentissages et la posture du Maître-Praticien.ne.

### **Processus :**

Choisir minimum 3 experts de l'excellence à modéliser et un contre-expert.

Observer les experts.

Interviewer les experts.

Faire un travail d'analyse d'après les contenus appris durant la formation.

Tester ou intégrer l'excellence.

Rédiger le travail écrit.

Présenter le travail de modélisation le jour de la certification.

### **Délai pour la remise des travaux :**

Remettre les travaux pour le 25 septembre 2024 au plus tard.

à [olga.belomarques@cfip.be](mailto:olga.belomarques@cfip.be)